

Accident avec une personne alcoolisée

Par **guizmo27**, le **21/09/2015** à **07:36**

Bonjour

J'ai eu un accident avec une personne sous l'emprise de l'alcool. Mon véhicule certes est vieux mais n'a que 80000 kms, automatique toutes options. Le garage me dit que celui ci n'est pas réparable. Comment cela va se passer, je ne peux pas me contenter de ce que l'assurance va me donner je pense une bricole qui ne me permettra pas de me racheter un véhicule identique au mien et surtout dans le même état.

Quels sont mes possibilités de recours

Merci d'avance pour votre réponse